



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 121 du 16 mai 2019 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



PRODUCTION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Afrique de l'Ouest : La crise de la noix de cajou inquiète, les prix s'effondrent et la filière souffre

Depuis plusieurs semaines, les producteurs de noix de cajou (anacarde) en Afrique de l'Ouest vivent dans l'angoisse. Les acheteurs ne se précipitent pas dans les champs pour ramasser la récolte. Les prix sont en chute libre. En cause, le prix international de la noix brute s'était affaibli depuis février dernier. La demande occidentale d'amandes de cajou était décevante, la production africaine de noix brute très abondante. Les transformateurs vietnamiens et indiens, assis sur des stocks qu'ils avaient payés très cher l'an dernier, vendaient à perte l'amande de cajou décortiquée. Ils ont sifflé la fin de la partie...

P.5

CLASSEMENT MOUBARACK LÔ

Le Togo classé parmi les pays « potentiellement émergents » devant la Lybie, le Burkina Faso, le Nigéria, le Rwanda

P.3

COOPÉRATION



Le Togo devient le 55^e pays membre de l'OCDE : Quels sont les avantages ?

INVITE DU JOURNAL



Tchakondo A. Kabirou, promoteur du jus naturel de fruits du rônier « Juro »

ASSURANCE MALADIE



Plus de 100 000 artisans togolais à assurer d'ici 2021

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Une signature de 28 millions USD pour les travaux de rénovation du Hall Afrique d'ici 2021



ECO FLASH

CEA

Une signature de 28 millions USD pour les travaux de rénovation du Hall Afrique d'ici 2021



La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a signé le 10 mai à Addis-Abeba, Éthiopie un contrat avec trois sociétés pour la réalisation de plusieurs millions de dollars de travaux visant à réorganiser le hall historique de l'Afrique. La valeur du contrat est de 28 209 539,57 USD. La signature avec le contractant Africa Hall Projects FZE marque une étape primordiale de ce projet emblématique. « Nous sommes enthousiasmés par la signature du contrat principal de travaux de rénovation qui ouvre la voie à l'amélioration des normes de sécurité et à la restauration de technologies de pointe, tout en préservant les valeurs historiques et patrimoniales d'Africa Hall. Nous sommes confiants que les travaux de rénovation seront achevés à temps et livrés en 2021 conformément au budget », a déclaré le directeur de l'administration de la CEA, Carlos Haddad. Les travaux de construction envisagent une rénovation complète du bâtiment principal de l'Africa Hall en ce qui concerne les infrastructures, les aménagements paysagers environnants, un nouveau bâtiment d'entrée pour les visiteurs, la modernisation du mur d'enceinte du complexe ECA, un nouveau parking pour visiteurs et des travaux routiers extérieurs au complexe de la CEA. Le contractant est Africa Hall Projects FZE, une coentreprise constituée en zone franche sous le régime de la législation de la zone économique de Ras Al Khaimah des Émirats arabes unis. Les trois parties réunies pour former cette entreprise commune sont: - CONSTRUZIONI 2000 S.R.L., société de droit italien. Bridge Construction P.L.C., société créée sous le régime des lois éthiopiennes. - R.C. Trade Ltd, société constituée en vertu des lois de l'émirat de Ras Al Khaimah (États-Unis). "Le projet sera livré à la hauteur des attentes et même au-delà de l'expertise des entrepreneurs qui possèdent des compétences particulières avec de tels niveaux de rénovation", a assuré Alem Kiros Ashebir, directeur et représentant légal de Africa Hall Projects FZE

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur
www.horizon-news.net

ASSURANCE MALADIE

Plus de 100 000 artisans togolais à assurer d'ici 2021

Le dispositif de l'assurance maladie pour les artisans togolais est désormais une réalité au Togo après les fonctionnaires de l'Etat. Ce dispositif qui se veut un cadre de protection sociale adapté à leur besoin et à leurs attentes a été lancé le 14 mai à Lomé par le ministre du Développement à la base, de l'artiste de la jeunesse Victoire Tomégah-Dogbé, en présence de son collègue des Infrastructures et des transports, Zouréatou Tchakondokassa-Traoré et quelques Directeurs centraux et des partenaires techniques et financiers. Au total, 100.000 artisans seront touchés d'ici trois (3) ans. L'objectif de ce dispositif mis en place par l'Institut national d'assurance maladie (INAM) est de permettre aux artisans togolais de bénéficier de la prise en charge des risques liés aux maladies non-professionnelles auxquels ils ont toujours été exposés. Quant à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), organisme aîné, elle va s'occuper de tout ce qui est accidents et maladies professionnelles. Les adhérents vont ainsi bénéficier des soins dans

des structures sanitaires spécifiques pour une contribution financière adaptée à leur capacité. « Nous étions envieux et jaloux que seuls les fonctionnaires de l'Etat bénéficient de la couverture d'assurance maladie alors que nous aussi contribuons au développement du pays. Aujourd'hui, le gouvernement vient de penser à nous. C'est une joie pour nous de savoir que l'Etat est derrière les artisans parce que nous serons désormais couverts par l'INAM qui prend la grande partie (80%) de nos dépenses », s'est réjoui Kodjo Eklou, Président d'Union régionale des chambres des métiers. Miriam Dossou, Directrice Générale de l'INAM, a appelé les bénéficiaires à aboutir les prochaines étapes du processus notamment la « collecte d'informations sur les artisans membres des chambres régionales des métiers » pour dit-elle, constituer une base de données et le pré-enregistrement, « l'identification et l'immatriculation des bénéficiaires » et leur « paiement régulier des cotisations » selon la taille des ménages. « Nous nous engageons de notre côté à mettre



à disposition les outils de prise en charge, informer et sensibiliser les prestataires de soins, nous assurerons la prise en charge des prestations de santé de façon effective après une période de stage de 3 mois. Nous mettrons en place un cadre de concertation et tous les mécanismes de suivi nécessaire à l'équilibre du système et à la satisfaction de nos assurés », a-t-elle indiqué. Le ministre Victoire Tomégah-Dogbé a indiqué que le projet s'inscrit dans le cadre des systèmes contributifs de sécurité sociale et d'assurance sociale aux acteurs formel et informel de l'économie et qui répond à

l'axe 3 du plan national de développement (PND) avant d'exhorter les artisans au respect des engagements pour pérenniser le système et faire bénéficier d'autres couches. Au Togo, l'artisanat connaît une forte croissance depuis quelques années. Le secteur représentait en 2017, 18 % du PIB, participait à la réduction du déficit commercial à hauteur de 20 %, et mobilisait plus d'un million d'artisans. Depuis 2013, le Togo s'est doté d'une politique nationale de développement artisanal et d'un code de l'artisanat.

Ghislain

La CEDEAO renforce les capacités des acteurs nationaux dans la mobilisation des ressources du PNIF

Renforcer les capacités du Togo en plaidoyer et en mobilisation des ressources pour une mise en œuvre efficace du Plan National d'Investissement Forestier (PNIF), c'est ce à quoi s'attèle le département de l'Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la commission de la CEDEAO. Il a, à cet effet organisé en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPN), un atelier de concertation nationale des partenaires techniques et financiers du PNIF. Cette rencontre qui s'est tenue du 6 au 7 mai 2019, à l'intention des acteurs nationaux, bénéficie de l'appui technique et financier de la FAO. Selon le point focal PNIF Togo, Sama Boundjou, la CEDEAO, après analyse, a trouvé qu'il était nécessaire pour la sous-région d'avoir un plan de convergence des écosystèmes forestiers. D'où la naissance du PNIF. Ce plan national a trois (3) axes. Il s'agit de la gestion des aires protégées, la gestion des forêts et les questions de sensibilisation et de mobilisation des ressources. « Nous avons besoin pour le financement du PNIF, 101 millions de dollars. Ceci ne peut être seulement l'œuvre du budget national, c'est pour ça que nous organisons cette concertation avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour voir dans quelle mesure chacun, à travers son avantage, peut financer les axes développés dans le PNIF » a plaidé Sama Boundjou. « A l'étape de la mise en



œuvre du PNIF, il faut engager un processus à créer une sorte de coalition des PTF en appui aux efforts nationaux des pays, de manière à ce qu'on arrive à créer des conditions de plaidoyer, de lobbying et de mobilisation de ressources adéquats pour l'accomplissement des objectifs de la gestion des forêts dans notre sous-région» a expliqué, M. Moussa Leko, chef division forêt de la CEDEAO. La mise en œuvre de cet outil va avoir d'impacts sur l'accomplissement des objectifs de développement durable au niveau de la sous-région et sur d'autres fléaux comme les changements climatiques qui affectent fortement l'Afrique de l'Ouest. « La concertation permettra au Togo d'espérer et de partager les opportunités de financement des partenaires techniques et financiers, afin de susciter leurs engagements dans le partenariat et la création

d'une alliance pour une gestion durable des écosystèmes forestiers du pays a souligné, le directeur de cabinet, Dr. Kodjo Kudadzé. Depuis 2012, les Etats membres de la CEDEAO ont initié une série de dialogues, qui a abouti à l'adoption d'un Plan de Convergence Forestier (PCF) pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest. Ce plan a pour objectif d'amener les pays de l'Afrique de l'Ouest à gérer de manière durable et concertée leurs ressources forestières, pour le bien-être des populations et la sauvegarde de l'Environnement. Il s'agit d'un outil intégrateur à partir duquel les Etats membres conviennent d'engager leurs actions nationales et régionales en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers sur la base d'une approche holistique et écosystémique.

22 22 65 65

POUR VIVRE LE MEILLEUR DU FOOT EN HD

LES BOUQUETS CANAL+

CLASSEMENT MOUBARACK LÔ

Le Togo classé parmi les pays « potentiellement émergents » devant la Lybie, le Burkina Faso, le Nigéria, le Rwanda

L'institut de l'Émergence publie le deuxième classement annuel des pays africains concernant l'émergence économique, sous la plume de Moubarack Lo, Amaye Sy et Mamadou Ngom. Ce classement, basé sur l'Indice synthétique d'émergence économique (ISEME), conçu par Moubarack Lo, se fonde sur quatre dimensions: la richesse inclusive, le dynamisme économique, la transformation structurelle, et la bonne insertion dans l'économie mondiale. Les plus performants des pays africains, en 2017, sont : l'Afrique du Sud et le Maroc. Ils se classent parmi les pays émergents. Les moins performants des pays africains sont : Libéria, Burundi et Centrafrique.

Le Togo avec 0,292 pt est classé parmi le statut des pays « potentiellement émergents » devant la Lybie, le Burkina Faso, le Nigéria, le Rwanda. 02 ans après ce point obtenu, le Togo sur le chemin de l'émergence a lancé en mars dernier son Programme National de Développement (PND) sur la période 2018-2021 pour un budget plus de 4622,2 milliards FCFA (environ 8,3 milliards \$) de ressources seront nécessaires pour transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice

d'emplois, améliorant le bien-être social. Le PND envisage 7,6% de croissance, et 500 000 emplois directs décents.

En outre, le classement Moubarack Lo sur les 45 pays africains étudiés, 41 ont connu une amélioration de leur situation d'émergence sur la période 2005-2017, deux ont connu une régression et deux n'ont fait aucun progrès. Les pays ayant connu la progression la plus importante sur la période sont : Malawi, Mozambique, République du Congo, Zambie, Madagascar, Rwanda, Guinée, Niger, Sierra Léone, Botswana, Gabon, Cote d'Ivoire, Zimbabwe. Les pays ayant connu une régression sont l'Égypte et le Soudan. Le Sénégal se positionne, en 2017, au 12ème rang sur 45 pays en Afrique. Il se classe dans la catégorie des pays potentiellement émergents. Son score global s'est accéléré entre 2010 et 2017 comparée à la période 2005-2010. Durant toute la période de 2005 à 2017, le pays réalise relativement à son rang global sa meilleure performance dans la dimension dynamisme économique. Toutefois, à partir de 2010, il enregistre ses meilleures progressions dans les dimensions « richesse inclusive » et « bonne insertion dans l'économie mondiale ».

Classement et scores des pays africains pour l'ISEME

PAYS	ISEME 2016	ISEME 2017	STATUT EMERGENCE
Morocco	0,543	0,546	Emergent
South Africa	0,521	0,517	
Tunisia	0,485	0,482	
Mauritius	0,463	0,46	
Algeria	0,445	0,436	
Botswana	0,421	0,42	Pré émergent
Gabon	0,385	0,41	
Egypt, Arab Rep.	0,377	0,385	
Congo, Rep.	0,375	0,379	
Namibia	0,376	0,373	
Equatorial Guinea	0,364	0,363	
Cote d'Ivoire	0,348	0,352	
Senegal	0,341	0,344	
Cameroon	0,327	0,328	
Benin	0,31	0,31	
Mauritania	0,306	0,299	
Togo	0,292	0,292	
Libya	0,337	0,291	
Mozambique	0,29	0,286	
Burkina Faso	0,283	0,285	
Nigeria	0,286	0,275	
Tanzania	0,269	0,271	
Niger	0,269	0,264	
Madagascar	0,265	0,264	
Rwanda	0,26	0,261	
Zambia	0,262	0,26	
Mali	0,251	0,255	
Cabo Verde	0,253	0,252	
Ethiopia	0,237	0,249	Aspirant émergent
Djibouti	0,245	0,246	
Angola	0,253	0,244	
Uganda	0,243	0,242	
Ghana	0,236	0,238	
Guinea	0,219	0,223	

COOPÉRATION

Le Togo devient le 55è pays membre de l'OCDE : Quels sont les avantages ?

Le Président togolais, Faure Gnassingbé, a accepté au nom du Togo l'invitation de son pays à devenir membre à part entière du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis le 13 mai 2019. Cette adhésion devrait permettre au Togo de devenir membre du Comité directeur de l'organisation, ce qui signifie une implication plus accrue désormais dans ses activités. Cette décision ouvre la voie à une nouvelle vitalité dans les relations du Togo avec l'organisation basée à Paris et faciliter un meilleur partage d'expériences en matière de développement. L'OCDE, fondée il y a 71 ans, et qui travaille avec les économies émergentes et en développement à bâtir un monde plus fort, plus sain et plus juste, compte désormais avec cette adhésion du Togo, 55 pays dont 10 africains et l'Union européenne qui participe aux travaux. En 2017, son budget s'élevait à 374 millions EUR.

Quels avantages pour les pays membres ?

L'OCDE étant un partenaire actif du G20, fait pression en faveur de l'accroissement de l'aide et de l'allègement de la dette de l'Afrique. En mars 2000, la commission d'étude sur les institutions financières internationales a présenté au Congrès américain l'important rapport Meltzer, d'où il ressortait que l'annulation de la dette des pays pauvres était une mesure nécessaire pour le développement et que les banques multilatérales de développement devaient abandonner les prêts au profit des seuls dons assortis d'un contrôle des performances. Le plaidoyer de Sir Bob et le rapport Meltzer en faveur d'un effacement de la dette, du moins pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ), ont été entendus. Les ministres des Finances du G8 sont parvenus mi-juin à un accord sur l'annulation de 56,5 milliards de dollars de dettes contractées auprès de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international.

L'accord prévoit l'effacement immédiat de la dette de 14 pays d'Afrique et de quatre pays d'Amérique latine, tous concernés par l'initiative PPTÉ de la Banque mondiale qui engage les pays à une bonne gouvernance publique, à respecter un programme économique approuvé par le FMI et à combattre la corruption.

L'organisation économique assiste les pays membres à Améliorer la résolution des différends en matière de conventions fiscales" qui traite de plusieurs questions portant sur la "procédure amiable" ou PA, dispositif prévu par les conventions fiscales pour régler les différends entre pays. Depuis sa création en 1960, l'OCDE a joué un rôle de leader en aidant les gouvernements à éviter les frictions d'ordre fiscal grâce à la mise en place de plus de 2 500 conventions fiscales bilatérales. Son nouveau rapport est le fruit de plus de trois années de travail et fait suite à une large consultation avec les milieux d'affaires et des pays non



membres de l'OCDE.

Les pays membres peuvent signer la Convention multilatérale BEPS qui renforce les conventions fiscales existantes et restreint les possibilités d'évasion fiscale par des entreprises multinationales.

On se rappelle, qu'en 2015, un rapport du Global Financial Integrity (GFI) considère le Togo comme le pays où il y a le plus d'évasion fiscale en Afrique avec plus de 1824 millions de dollars US en 9 ans. La situation togolaise est jugée « alarmante » par GFI. Sur 42 pays africains, le Togo est le plus affecté par les flux financiers illégaux qui atteignent une valeur représentant 76,3 % de son PIB, 2435,9 % de son budget en matière d'éducation et 1088,7 % de son budget de santé. Le pays a perdu de 2003 à 2012 plus de 1824 millions de dollars US. Plus de 1200 milliards CFA s'échappent du Togo selon GFI chaque année, la plupart du temps du fait des multinationales. Dans un autre rapport sur l'évasion fiscale en Afrique de l'ouest, la Fondation Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) estimait que les multinationales ont fait sortir illégalement, 210 milliards de dollars de la CEDEAO entre 2002 et 2011, pour 18 milliards (environ 9 000 milliards de FCFA) pour le Togo. Autre avantage, les membres de l'OCDE pourront bénéficier de la nouvelle base de données conçue par l'OCDE pour aider les pays à évaluer l'accès à des sources de financement aux logements abordables.

Augustin

RÉFORMES ÉCONOMIQUES AU TOGO

La Banque mondiale a injecté 92 millions \$ entre 2017 et 2018

À fin mars 2019, le niveau d'endettement du Togo s'est stabilisé à 67,3% du Produit intérieur brut (PIB), selon Sani Yaya, ministre togolais de l'Économie et des Finances. La Banque Mondiale (BM), partenaire du pays, a contribué à mettre en œuvre le programme des réformes qui a permis d'atteindre ce cap. Le 7 mai, à la Revue nationale de la Performance des Réformes et Validation de la Matrice Unifiée actualisée des Réformes pour la période 2019-2021, la représentante-résidente de la BM révélait que l'institution financière a soutenu le programme via deux opérations d'appui budgétaire à hauteur de 92 millions \$. Plus spécifiquement, cet appui budgétaire s'est inscrit dans le cadre des réformes visant à mettre en place un cadre macroéconomique plus stable et à créer un environnement propice au développement du secteur privé, avec en toile de fond l'amélioration du climat des affaires. En sus de ce soutien, il est à rappeler que l'institution de Bretton Woods avait déjà indiqué être disposée à aligner son Cadre de Partenariat avec le Togo (2019-2021), au Plan national de développement (PND) qui couvre la période 2018-2022. Le programme des réformes, rappelons-le, est au cœur de l'accord triennal du Togo appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI et des relations Togo-UE.

AGRICULTURE

38 milliards FCFA mobilisés à la mise en œuvre des agropoles au Togo

L'installation de l'Agropole de Kara, phase pilote du projet de transformation agroalimentaire du Togo suit son bonhomme de chemin. Selon Essowè Batana, président du conseil d'administration et directeur général par intérim de l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT), dans un entretien exclusif accordé à la rédaction de Togo First, le Togo a mobilisé 38 milliards FCFA auprès de ses principaux partenaires dans le cadre de ce projet. Notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la fondation Saemaul de la Corée du Sud. Cette enveloppe représentant un peu plus de la moitié des 65 milliards FCFA, coût total estimatif du projet, sert à mener un certain nombre d'activités entre autres, la préparation du Plan de travail et de budget annuel (PTBA) et du Plan de passation des marchés (PPM) et leur validation par la BAD. "Au-delà, sur les ressources disponibles les chaînes de valeurs sont en voie de structuration. Parallèlement à cette activité se mènent des travaux sur le cadre juridique et réglementaire d'un côté, et la passation des marchés pour les infrastructures à mettre en place, de l'autre", explique Essowè Batana. Notons que selon les prévisions actualisées, la phase de croisière de l'Agropole de Kara devrait être atteinte courant



2022 et la fin des travaux d'installation projetée à fin 2022, début 2023. La mise en œuvre de l'agropole de Kara, projet pilote du Projet de Transformation agro-alimentaire (PTA) vise à investir dans la transformation agricole pour sa croissance. Selon la BAD, il faudra passer de 19% à 40% de produits agricoles transformés. Pour le compte du bassin de Kara, les produits agricoles comme le mil, le maïs, le soja, noix d'acajou, le sésame etc sont pris en compte. Le projet devrait permettre de créer au moins 25 000 emplois agricoles, industriels et de service, de contribuer par au moins 2 points à la croissance du PIB et de réduire le déficit de la balance commerciale agricole de -44% à -38%. En 2018, la BAD a accordé au Togo pour l'agropole, en tout trois financements composés deux prêts et un don le tout évalué à 16,63 milliards de FCFA.

Ghislain

AGRICULTURE

L'UEMOA a investi plus de 6 milliards FCFA dans le secteur agricole au Togo

En 25 ans, les financements décaissés par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) en faveur du secteur agricole togolais sont estimés à plus de 6 milliards FCFA. Ce montant estimatif résulte des données dévoilées par Assoukou Raymond Krikpeu, représentant résident de la commission de l'UEMOA au Togo. Les fonds investis ont permis de faire plusieurs réalisations dont 3,6 milliards FCFA ont servi à construire des magasins de récoltes et de stockage des graines afin d'améliorer la sécurité alimentaire au Togo, par la sécurisation de la production agricole et des semences. L'institution fait également de la production, la certification et l'approvisionnement en semences céréalières, un point important de ses interventions. Elle a alloué au Togo, 62,5 millions FCFA à cet effet. On note des aménagements hydrauliques multi-usages financés pour 1,1 milliard FCFA.

Et par ailleurs, « l'organisation des campagnes nationales de vaccination contre le charbon bactérien pour un coût de 727 250 000 FCFA ; la structuration des filières riz et maïs pour des montants respectifs de 225 millions et 300 millions FCFA; la protection des végétaux par la mise à la disposition du Gouvernement d'un montant de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA destiné à l'équipement des services chargés de la protection des végétaux ». L'une dans l'autre, les actions chiffrées franchissent légèrement la barre des 6 milliards FCFA. En dehors de ces réalisations, il est à noter que l'institution a réalisé 4 forages d'eau. Au surplus, elle travaille à la mise en place d'un « Système d'Information Agricole Régional (SIAR) pour doter le pays d'un site Web opérationnel sur lequel seront publiées les informations agricoles et alimentaire du pays ».

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES SPORTS
ET DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AU CIVISME

LE CABINET

LE SECRETARIAT
GÉNÉRAL

DIRECTION DE LA
FORMATION CIVIQUE

Lomé, le 02 MAI 2019

N° 08914...MCSECC/CAB/SG/DFC/19

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AU CIVISME

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté, et conformément à la lettre de mission N°087/PM/SGG/2019 du 11 février 2019, le ministère de la communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme lance un appel à projets citoyens en vue de sélectionner et de primer vingt-six (26) microprojets portés par des associations et ONG œuvrant dans le domaine du civisme et de la citoyenneté.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir la participation citoyenne à travers les organisations de la société civile.

A cet effet, le ministre informe les associations et ONG désireuses de participer au présent appel à projets que le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du **lundi 06 mai au vendredi 07 juin 2019 de 08 heures à 17 heures tous les jours ouvrables.**

1. Domaines d'intervention retenus

Les domaines d'intervention autour desquels les projets devront être conçus sont les suivants :

- le respect de l'autorité,
- le respect et la promotion des valeurs républicaines,
- le respect et la protection des biens publics,
- la sécurité routière,
- la culture de la paix,
- la protection de l'environnement et la promotion des valeurs environnementales.

2. Groupes cibles de l'appel à projets

Sont concernées par le présent appel à projets, les associations et ONG inscrites dans le répertoire de la direction de la formation civique et porteuses de microprojets dans les domaines ci-dessus énumérés. Peuvent également faire acte de candidature les associations et ONG régulièrement

INVITÉ DU JOURNAL

Tchakondo A. Kabirou, promoteur du jus naturel de fruits du rônier « Juro »

Le rônier (nom scientifique: Palmier Borassus flabellifer) est un fruit tropical, une préférence pour notre quotidien et pour notre future, selon les chercheurs. Au Togo, il est abondant dans la région des savanes, centrale, et plateaux. Délaissé par les populations dans les brousses, l'esprit de la consommation locale a hanté l'esprit du jeune Tchakondo A. Kabirou qui dans ses recherches a pu déceler dans ce fruit, les vertus vitales pour entretenir la santé humaine. Ce jus de rônier 100% naturel est composé de sucres totaux, des sels minéraux, et des vitamines; « C'est un jus en vitaminé A pour une bonne vision, vitamine C pour l'énergie, en sels minéraux (calcium qui renforce les os pour les enfants et adultes) en sucres totaux surtout en période de rupture de carême)... Je conseille aux togolais de le consommer même une seule fois par mois », a-t-il expliqué dans les lignes à suivre à la rédaction Economique et Développement au Forum national des paysans togolais en avril dernier à Kara (430km) de Lomé.

Eco Dev : Pourquoi un jus à base du rônier?

Tchakondo A. Kabirou: Je suis Directeur général de Juro Sarl qui provient de notre jus de fruit « Juro » qui veut dire jus de rônier. Comme vous le savez, ce fruit est d'une consommation difficile alors que le jus est vraiment délicieux, raison pour laquelle, ce fruit est abandonné. C'est une richesse que nous avons voulu valoriser mais aussi conserver la biodiversité de cette espèce dans la région des savanes, centrale et les plateaux. Ce qui me touche, les paysans à qui appartenaient ces terres vivent sous le seuil de pauvreté. C'est pourquoi, j'ai décidé de trouver une solution pour exploiter ces fruits délicieux. Cela permettrait non seulement de promouvoir la consommation de ce fruit souvent méconnu et délaissé à tort, mais aussi d'inciter les paysans à entretenir ces arbres qui sont souvent abattus pour faire de la charpente en menuiserie.

A combien peut-on estimer la**capacité de production ?**

Tchakondo A. Kabirou : Notre production journalière est de 1000 bouteilles par jour mais avec l'appui du PASA (programme d'appui au secteur agricole), on arrive jusqu'à 3000 bouteilles par jour. Ce financement s'élève à hauteur de 3,5 millions FCFA. Nous venons d'obtenir la première tranche de 1,7 millions et nous attendons le décaissement de la deuxième tranche. Nous sommes appuyés également par le FAIEJ, (Fonds Togolais d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes). Nous pensons installer une unité de production, la première, qui commencera au nord du pays à Barakoissi (préfecture de l'Oti). Nous comptons sur le Programme National de Développement (PND) dans l'un des axes, soutient la transformation des pôles agricoles.

Comment pensez-vous pérenniser la production ?

Tchakondo A. Kabirou : Pour pérenniser la production, nous avons commencé à faire des champs de

plants du rônier au nord du pays parce que nous voudrions prendre le pas sur la pénurie quand la consommation va déclencher véritablement. Pour le moment, la matière première est abondante, mais il faut être toujours prévisible car durant les mois novembre en janvier, il y a souvent une pénurie des noix. Malheureusement, pour avoir les premiers fruits bios du rônier, il faut 15 ans. Il existe plusieurs systèmes pour augmenter la production même en 3 ans, mais, à Juro, on opte pour le naturel, le bio. Pour le moment, les fruits dont nous disposons peuvent couvrir largement nos besoins sur une bonne durée.

Pourquoi, les togolais doivent consommer le Juro ?

Tchakondo A. Kabirou : C'est un jus en vitaminé A pour une bonne vision, vitamine C pour l'énergie, en sels minéraux (calcium qui renforce les os pour les enfants et adultes) en sucres totaux surtout en période de rupture de carême). Le rônier, est également un fruit mystique qui chasse les mau-



vais esprits, les sorciers, c'est pourquoi dans les villages, on défend aux gens de le préparer la nuit. Donc, plus vous le consommez, votre corps est protégé contre tous les esprits maléfiques. Je conseille aux togolais de le consommer même une seule fois par mois. Je vous rappelle que Juro a été certifié par l'Institut togolais de la recherche agronomique (ITRAT); le ministère du commerce, l'Institut national d'hygiène.

Arrivez-vous à les écouler facilement ?

Tchakondo A. Kabirou : Non. Et

c'est la première difficulté que nous rencontrons. Surtout que c'est un nouveau produit sur le marché, il n'est pas encore très assimilé par les consommateurs donc l'écoulement ne se fait pas encore comme nous le voulons mais nous espérons qu'avec les mécanismes que nous mettons en place, cela s'améliorera. L'autre difficulté réside dans la disponibilité du produit. Pendant 3 mois, de novembre à janvier, il y a une pénurie du coup pendant cette période, c'est un peu compliqué de travailler. Le reste de l'année, les fruits sont disponibles.

Quelles sont vos perspectives ?

Tchakondo A. Kabirou : D'abord penser à créer des unités de production dans les zones à forte concentration des fruits de rônier. Ensuite, nous pensons exporter le jus dans la sous-région. Déjà, des contrats ont commencé avec les opérateurs économiques, par exemple un ghanéen a nourri le vœu de prendre une grande quantité. Conquérir Lomé et passer à l'intérieur du pays. Nous désirons vraiment que les Togolais consomment ce jus. Cela permettra de valoriser la production locale et freiner un peu l'entrée des jus et boissons étrangères dans le pays. Juro est disponible dans les boutiques et supermarchés à Lomé aux prix de 350 FCFA pour les bouteilles de 33 cl et 500 FCFA pour les bouteilles de 35 cl. Contact : 90 39 39 72

Propos recueillis par G. Joseph

PRODUCTION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Afrique de l'Ouest : La crise de la noix de cajou inquiète, les prix s'effondrent et la filière souffre

Depuis plusieurs semaines, les producteurs de noix de cajou (anacarde) en Afrique de l'Ouest vivent dans l'angoisse. Les acheteurs ne se précipitent pas dans les champs pour ramasser la récolte. Les prix sont en chute libre. En cause, le prix international de la noix brute s'était affaibli depuis février dernier. La demande occidentale d'amandes de cajou était décevante, la production africaine de noix brute très abondante. Les transformateurs vietnamiens et indiens, assis sur des stocks qu'ils avaient payés très cher l'an dernier, vendaient à perte l'amande de cajou décortiquée. Ils ont sifflé la fin de la partie. Cette situation pèse sur l'ensemble de la filière. L'information est révélée dans l'émission Chronique des matières premières sur RFI il y a quelques jours.

De Cotonou à Dakar, en passant par Abidjan, Lagos et Bissau, c'est partout le même constat : la campagne de cajou est catastrophique. Les acheteurs sont invisibles et les producteurs restent avec les sacs sur les bras. En Côte d'Ivoire, premier producteur africain, on a même constaté un prix bord-champ de 50 francs CFA le kilo dans certaines régions, alors que le prix de référence a pourtant été fixé à 375 francs CFA le kilo, un prix déjà jugé trop faible par les paysans. Au Bénin, le prix du cajou a chuté de FCFA 650 à FCFA 400 le kilo; Il est en "forte baisse", par rapport aux FCFA 650 de l'année dernière qui, lui-même, était nettement supérieur aux FCFA 500 de la campagne précédente. Le gouvernement explique cette chute par "un ralentissement de l'écoulement des produits au niveau mondial". Par manque de financement, "les transformateurs réduisent leur achat de noix brute et, pour pouvoir continuer à tourner, ils vendent rapidement leurs stocks d'amande de cajou quitte à accepter des

prix extrêmement bas et vendre à pertes". Au Nigeria, par exemple, "la grande majorité des exportateurs ne passent plus de commandes et réexaminent le marché", constatent sur le terrain les spécialistes qui relèvent la même situation un peu partout, notamment au Sénégal : "Certains gros acheteurs ont pris un peu de recul pour bien analyser leurs stratégies commerciales", alors que "l'offre est très bonne dans les villages et les marchés hebdomadaires." La crise est régionale, elle est surtout globale. La chaîne de noix de cajou est en effet complexe et, au milieu de cette chaîne, certains acteurs ont accumulé des stocks l'an dernier. Ce sont les transformateurs asiatiques qui se sont rués sur la noix de cajou lorsqu'elle était au prix fort, juste avant le retournement du marché. Ils peinent aujourd'hui à se débarrasser de leurs stocks et, surtout, ils n'ont plus les moyens d'acheter de nouvelles noix. Selon les experts, le secteur de noix de cajou vietnamien fait face à plusieurs difficultés. En deux premiers mois de 2019, le pays a

exporté 44.000 tonnes de noix de cajou pour 365 millions de dollars, soit une baisse de 3,1% en volume et 22,3% en valeur par rapport à la même période de l'an passé. Pour maintenir sa position de premier transformateur et exportateur de noix de cajou du monde, ce pays doit concentrer ses efforts à améliorer le rendement et la qualité de cet article pour chercher plus d'opportunités à l'export vers les marchés exigeants comme l'UE (Union européenne) et États-Unis. Pour l'heure, les États-Unis, la Chine et les Pays-Bas constituent toujours trois plus grands importateurs des noix de cajou du Vietnam avec des parts de marché respectivement 33%, 15,6% et 10,4% de la valeur totale à l'export de cette marchandise. Cette situation de paralysie ne devrait pas durer éternellement, prédisent les spécialistes, car la demande mondiale reste forte et les prix sont si attractifs que le marché finira bien par redémarrer. En attendant, les producteurs en sont réduits à la patience, avec un mot d'ordre général : « Ne vendez pas à vil prix ». En effet, sur le court terme, le cours de cette marchandise est en baisse en raison de la récolte de plusieurs producteurs mondiaux comme le Brésil, l'Indonésie, la Nigéria... selon les experts de la filière, l'espoir est permis; au 2e trimestre, il pourra être rétabli grâce à la demande croissante de la Chine et d'autres pays importateurs. En plus, selon les prévisions du Conseil international des fruits à coque et des fruits secs (INC), la demande en noix de cajou sera en forte hausse à partir du mois d'avril et son cours sera plus élevé par rapport à celui en 2018.

Surproduction africaine en vue

Il reste cependant beaucoup de stocks de noix non décortiquées en Afrique de l'Ouest, soulignent les experts, dont 100 000 tonnes en Côte d'Ivoire. Et si les importations de noix de cajou ont fortement repris aux États-Unis, la demande reste faible en Europe. Comme prévision, la production ouest-africaine de noix de cajou, sera encore meilleure que l'an dernier: 900 000 tonnes sont attendues rien qu'en Côte d'Ivoire. Avec chiffres à l'appui, à en croire le gouvernement béninois, il existe encore sur le marché mondial, environ 400 000 tonnes de stocks résiduels dont 45 000 en Afrique de l'Ouest et 7 500 au Bénin. A ce stock s'ajoutera une production mondiale en 2019 estimée à 3 765 000 tonnes. Heureusement, le Vietnam annonce d'exporter 350.000 tonnes de noix de cajou cette année, soit une hausse de 2% sur un an.

La solution : L'agroindustriel en vue

Pour tripler leurs recettes à l'export, « les producteurs africains de noix de cajou comptent sur la transformation de 50% de leur production localement d'ici 2020 », a annoncé le 19 septembre passé, le groupement africain des acteurs majeurs de cette filière, d'après l'Agence Bloomberg. Selon Georgette Taraf, présidente de l'Alliance africaine pour le cajou (African Cashew Alliance/ACA), « l'objectif est de transformer la moitié de la production de noix de cajou du continent localement d'ici 2020 contre environ 10% actuellement ». Sénégal : Aller au-delà de 1% de transformation

Le Sénégal ambitionne de porter à 100 mille tonnes la production d'anacarde à l'horizon 2018. Avec une production an-

nuelle de 40 mille tonnes de noix de cajou, le Sénégal est le 15e producteur mondial. Seulement, une infime partie de cette production, 1%, est transformée. La plus grande part, soit 95%, étant exportée vers des pays comme l'Inde et le Vietnam. Dans la région de Ziguinchor, en Casamance, la noix de cajou, fruit de l'anacardier, est l'une des principales richesses. Selon Pierre Ricau, économiste et spécialiste des marchés agricoles, de la filière anacarde en particulier, une des principales contraintes reste l'absence d'usines de transformation. «La filière est très dépendante de la dynamique de la transformation en Inde et au Vietnam qui sont les deux gros pays qui achètent la noix du Sénégal», précise M. Ricau. Même si, selon lui, l'objectif n'est pas de transformer la totalité de la production, la création d'usines de transformation pourrait permettre la création de milliers d'emplois et «garantir la noix des producteurs même les années où les transformateurs asiatiques n'ont pas besoin de grandes quantités de noix brutes».

La Côte d'Ivoire va transformer sur place la moitié de sa production

Le producteur mondial de noix de

cajou, la Côte d'Ivoire se voit en acteur industriel du secteur. Objectif : transformer sur place la moitié de sa production d'ici 2023 afin d'être moins dépendante des cours a martelé il y a quelques jours par Adama Coulibaly, le directeur général du conseil coton anacarde. Une industrialisation poussée par le gouvernement, et attendue de pied ferme par les producteurs qui y voient un facteur de stabilisation des prix et de la demande. Aujourd'hui, environ 60 000 tonnes sont transformées en Côte d'Ivoire. C'est-à-dire moins de 8 % de la production totale. Le reste est exporté surtout vers l'Asie, et en particulier vers les usines indiennes et vietnamiennes. La Côte d'Ivoire produit beaucoup 761 000 tonnes l'an dernier. Elle compte encore accroître la cadence et prévoit pour 2019 une production de 800 000 tonnes. Mais la Côte d'Ivoire est trop dépendante des fluctuations de cours, sur lesquelles elle n'a pas la main. Les usines de transformation fleurissent en Côte d'Ivoire, attendues par les producteurs comme un facteur de stabilité de leurs prix de vente. A Yamoussoukro par exemple, la société singapourienne SG Agro prévoit d'ouvrir son site en juin prochain. Objectif 10 000 tonnes

la première année. 50 000 dans 3 ans. Les industriels bénéficient de mesures incitatives du gouvernement. Le gouvernement quant à lui bénéficie du soutien de la Banque mondiale qui vient de lui octroyer un prêt de 200 millions de dollars pour développer et soutenir la filière anacarde.

En Tanzanie : le gouvernement monte au créneau

En Tanzanie, l'armée a été réquisitionnée pour acheter aux producteurs toute leur production de noix de cajou, à un prix très supérieur à ce que proposaient les acheteurs traditionnels: faire remonter les prix mondiaux de l'anacarde. Et elle est très généreuse : 3300 shillings tanzaniens le kilo, l'équivalent d'1,26 euros, deux fois plus que ce que préconisait, avant le début de la campagne, le Cashewnut Board of Tanzania, l'organisme qui organisait jusqu'alors les enchères dans le pays d'Afrique orientale. L'ordre vient du chef de l'Etat. John Magufuli estimait que le prix payé au producteur n'était pas assez élevé. Le président tanzanien peut-il réussir à faire rebondir les prix mondiaux ? Le calendrier des récoltes joue en sa faveur. La Tanzanie produit entre octobre et janvier. L'idée est de faire de la rétention le plus long-

temps possible sur le sol tanzanien, avant les récoltes d'Afrique de l'Ouest qui commencent en février. Et ainsi d'assécher un peu le marché international de l'anacarde. Mais le pari est très risqué : acheter aussi cher toute la récolte tanzanienne, qui pourrait atteindre 300 000 tonnes de noix brutes cette année, coûtera l'équivalent de 430 millions d'euros, 5 % du budget tanzanien. Les spécialistes de l'anacarde chez N'Kalo observent bien un léger rebond des prix depuis l'annonce tanzanienne, que ce soit le prix la noix décortiquée, en Inde et au Vietnam, ou les prix bord champ payés au Mozambique, le pays voisin de la Tanzanie, où la récolte bat également son plein.

Togo : La transformation d'anacarde estimée à 7 050 tonnes

« Le kg a chuté en deux semaines de 475F à 410F voire 380fcfa ! Si je ne casse pas le prix je risque de passer des mois avec mes stocks sans vendre même 100 Kg sur les 580 kg. Alors que par le passé à peine 3 jrs suffissent pour écouler tout le stock », explique Ami Yeyina, exportatrice togolaise de noix de cajou, affectée par la crise. Joint au téléphone, M. GOZAN K.Mawuko Président du conseil Interprofessionnel de la filière Anacarde au Togo ex-

plique et donne les solutions « toute la sous-région est affectée par cette crise mais avec le gouvernement, nous étudions les mesures pour que les paysans ne bradent pas leur noix de cajou ». Au Togo, la capacité des usines de transformation de l'anacarde est estimée à 7 050 tonnes. D'ici à 2022, la filière de l'anacarde va atteindre une production de 30. 000 tonnes et créer 21 500 emplois. Et pour la seule année 2019, une production de 24. 000 tonnes est attendue pour une estimation des exportations évaluées à 27. 000 tonnes. 400 FCFA par kilogramme sur les noix de cajou brutes et 500 FCFA sur les noix de cajou transformées. L'Afrique qui constitue plus de 90% de l'offre sur le marché mondial de noix brutes, n'en transforment que 6%, contre 120% pour l'Amérique du Sud et plus de 220% pour l'Asie. Ces deux régions du monde qui sont les grands fournisseurs de noix de cajou et concurrents d'Afrique, transforment plus qu'ils ne produisent. Pourtant, la transformation de cajou est économiquement très rentable. Une tonne de noix transformée localement ajoute une valeur moyenne de 650 dollars au produit, selon les spécialistes.

BANQUE ET FINANCES

Oragroup annonce un résultat net de 29,77 milliards FCFA pour l'exercice 2018

Le groupe bancaire panafricain ORAGROUP, a publié ce mois de mai ses résultats au titre de l'année 2018. Il ressort que le second groupe a réalisé un résultat net de 29,77 milliards FCFA en 2018 contre 21,97 milliards FCFA en 2017, soit une croissance de 35,50%. Quant au Produit Net Bancaire (PNB), il a connu une évolution positive de 17,39% à 126,77 milliards FCFA en 2018 contre 108 milliards FCFA en 2017. Cette performance de ORAGROUP est tirée par une bonne progression des produits d'intérêts conjuguée également à une reprise de provision de près de 4 milliards FCFA. Le management a donc décidé d'affecter le montant de 4,23 milliards FCFA au paiement des dividendes, soit un taux de distribution de 14,22% et le reste au renforcement de ses fonds propres. Ce montant rapporté aux 69 415 031 actions du groupe bancaire, il en ressort un dividende brut par action de 61 FCFA, en croissance de 5% par rapport à l'exercice précédent. Au cours de clôture de la séance du 09/05/2019 (4 300 FCFA), ce dividende brut présente un rendement de 1,42%. La mise en paiement interviendra dans un délai de 30 jours à compter du 23/05/2019, date de l'assemblée générale ordinaire.

Coris Bank International annonce un résultat net en hausse de 22% au 1er trimestre 2019

Coris Bank International vient d'annoncer des résultats satisfaisants au titre du 1er trimestre 2019.

En effet, la première banque burkinabè en termes de performance, a porté à la connaissance de ses actionnaires un bénéfice net de 7,5 milliards FCFA à fin mars 2018 contre 6,16 milliards FCFA à la même période de l'année dernière, soit un accroissement de 22,12% en glissement annuel. Au niveau du Produit Net Bancaire (PNB), la progression est beaucoup plus importante et s'établit à 32,97% pour 15,65 milliards FCFA contre 11,77 milliards FCFA à la même période de l'exercice précédent. La bonne dynamique de l'activité d'intermédiation matérialisée par des hausses respectives de 14,24% et de 13,87% en glissement annuel des encours de dépôts et des encours de crédits, permet d'expliquer cette performance de la banque burkinabè. Selon le management, cette tendance devrait se confirmer au cours du prochain trimestre. Pour rappel, Coris Bank International avait réalisé un bénéfice net de 24,5 milliards FCFA, en croissance de 25,34%, au terme de l'exercice 2018.



UEMOA

3,9 milliards FCFA de la Suisse pour accélérer l'inclusion financière

Dans le but de promouvoir l'inclusion financière dans l'espace UEMOA, la BCEAO et la Suisse ont procédé le 13 mai dernier à la signature d'une convention de financement d'un montant de 3,91 milliards FCFA dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière dans ledit espace sur la période 2019-2023 ; Les interventions dans le cadre de ce partenariat vont s'articuler autour de trois axes majeurs qui concernent le développement d'outils innovants de promotion de l'éducation financière, la réalisation des campagnes de communication et d'information des populations cibles et enfin le développement et l'insertion de modules d'éducation financière aux programmes scolaires et universitaires. En outre, cette convention permettra également la réalisation des actions des axes 4 et 5 de la stratégie régionale d'inclusion financière, à savoir le renforcement de l'éducation financière et la protection des consommateurs, et la mise en place d'un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière. La contribution de la BCEAO au financement de ce projet s'élève à 36% du montant global quand la Suisse contribue à hauteur de 64%. Pour rappel, le taux d'inclusion financière dans l'UEMOA est passé de 22,2% en 2010 à 55,0% en 2017, soit une progression de 32,8 points en pourcentage en l'espace de 7 ans.

*Lisez et faites lire
votre journal Economie
& Développement*

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

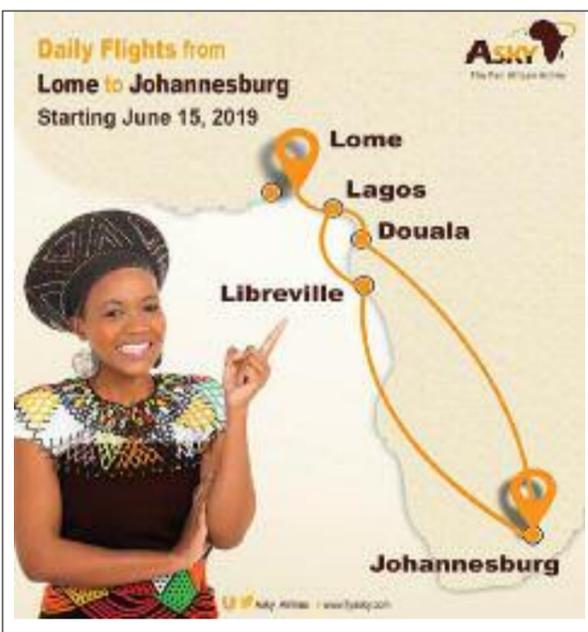
Tirage
2000 Exemplaires

Comment se porte l'économie africaine?

TRANSPORT

ASKY va desservir Johannesburg à partir du 15 juin prochain

La compagnie aérienne panafricaine ASKY Airlines va assurer la destination Johannesburg à partir du 15 juin prochain. Elle assurera la ligne Douala-Johannesburg et Johannesburg-Douala et reliera également Johannesburg à Libreville. Avec ces nouvelles lignes qui vont être ouvertes, la compagnie aérienne poursuit sa dynamique d'extension de son réseau de partenaires à travers le continent africain. La compagnie a tout récemment annoncé une vague de recrutements de stewards et d'hôtesse de l'air pour soutenir son plan d'expansion sur et en dehors de l'Afrique. Les lundis, mercredi, jeudi et samedi, les départs sont programmés à 14h00 pour arriver à 16h00 à Lagos-Murtala Muhammed, en repartir à 16h45 et arriver à 18h30 à Libreville-Léon Mba ; le vol en repartira à 19h20 pour finalement atterrir le lendemain à 1h15. Les vols retour quitteront l'Afrique du Sud mardi, jeudi, vendredi et dimanche à 3h15 pour se poser à 7h10 au Gabon, à 9h45 et à 10h30 à Lomé. Changement de route pour ASKY Airlines les mardis, vendredi et dimanche : les horaires sont les



mêmes jusqu'à Lagos, mais les 737 en repartiront à 16h45 pour arriver à 18h20 à l'aéroport de Douala, en repartir à 19h00 et atterrir le lendemain à 1h15 à Johannesburg. Les vols retour quitteront OR Tambo à 3h15 pour se poser à 7h30 au Cameroun puis à 9h45 au Nigeria et à 10h30 au Togo.

Théophile

CÔTE D'IVOIRE

Les sociétés publiques rapportent 70 milliards FCFA

Fin 2018, les entreprises publiques ont cumulé un résultat net d'environ 70 milliards FCFA (106,7 millions d'euros) contre un déficit de 54 milliards FCFA enregistré en 2014, a révélé ce 10 mai Moussa Sanogo, le secrétaire d'Etat en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Cette évolution est le fruit des efforts d'assainissement de portefeuille de l'Etat qui compte actuellement 82 sociétés publiques. Ces dernières années en effet, le gouvernement a cédé certains actifs comme la banque publique BHCI, la

banque de l'habitat, rachetée à la mi-2017 par le canadien WestBridge Mortgage, mais a aussi entrepris d'améliorer la gouvernance des entreprises restées dans son giron. Ces entreprises seront désormais à un Contrat de performance présenté comme une feuille de route visant à veiller à leurs performances opérationnelles, économiques et financières sociétés du secteur public. L'Etat annonce également le projet d'un fonds d'investissement pour les entreprises publiques en vue de « desserrer les contraintes en matière de financement.

COTON

La Côte d'Ivoire atteint une production de près de 456 000 tonnes

La Côte d'Ivoire a atteint une production de 458 762 tonnes de coton ce début mai au titre de la campagne 2018/2019, a annoncé le 9 mai Adama Coulibaly, le directeur général du Conseil Coton Anacarde (CCA), l'organe public en charge de la gestion de ces filières. Cette récolte est en hausse de 11,2% et dépasse largement les objectifs projetés par le CCA en début de campagne selon Adama Coulibaly. Mais plus encore, avec cette performance, la Côte d'Ivoire est désormais le troisième producteur africain de coton, devant le Burkina dont la production a périclité à 436 000 tonnes cette campagne, en chute de près de 30%. Le coton ivoirien

bénéficie d'un regain d'intérêt chez les paysans après avoir été évincé par la culture de l'anacarde de moins en moins rémunérateur depuis 2 ans. Sur cette campagne en effet, le nombre de producteurs a bondi de 16,2% à 102 860 paysans, impactant ainsi les superficies exploitées en hausse de près de 20% à 392 131 hectares, a relevé Adama Coulibaly. Le Mali est le premier pays producteur de coton graine en Afrique de l'Ouest. Pour la campagne 2018-2019, le pays a produit 750.000 tonnes contre 730.000 tonnes en 2017-2018, soit une hausse de 20.000 tonnes.

Ghislain

Côte d'Ivoire : Une baisse de la production de noix de cajou à 730 000 tonnes

La production ivoirienne de noix de cajou devrait reculer durant cette campagne 2019 selon Adama Coulibaly, le directeur général du Conseil Coton Anacarde (CCA). Alors que le CCA tablait sur une récolte de 800 000 tonnes, le pays ne devrait atteindre que 730 000 tonnes essentiellement en raison de mauvaises conditions climatiques. Une prévision qui reste toutefois en deca des 761 000 tonnes de noix produits lors de la dernière campagne 2018. La baisse de la pluviométrie est la principale raison évoquée. En plus de la révision du prix de la noix de cajou (375 FCFA/Kg) en baisse de 25% par rapport à 2018, le gouvernement a décidé début avril de faire passer de DUS (la taxe à l'exportation) sur les noix de 10% à 7% afin de « permettre aux exportateurs de payer le bon prix aux pay-



sans » avaient justifié les autorités. Une mesure qui s'ajoute à un contrat d'achat 200 000 tonnes conclu avec la firme vietnamienne T&T mais qui n'écarte pas encore les craintes d'une crise dans la filière. Selon le CCA en effet, les achats de noix de cajou à ce stade de la campagne qui a démarré en février dernier sont estimés à 371 531 tonnes contre 530 977 tonnes à la même période en 2018, soit une baisse nette de 30%.

INVESTISSEMENT

La CRRH-UEMOA augmente son capital social à 9,589 milliards FCFA

La Caisse régionale de refinancement hypothécaire (CRRH-UEMOA), institution de l'Uemoa chargée de faciliter l'accès de prêts immobiliers aux populations, par un apport de liquidités aux banques, a récemment porté son capital social de 9,144 milliards à 9,589 milliards FCFA, par émission de 44 500 actions nouvelles. Décision prise lors de sa 10ème assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue dans les locaux de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à Lomé, le 25 avril 2019. L'AG dirigée par Christian Agossa, a également au-

torisé, au titre du programme d'activités 2019 de la CRRH-UEMOA, l'émission d'obligations par appel public à l'épargne sur le marché financier régional, à hauteur de 60 milliards FCFA. Ceci, en vue du refinancement de prêts au logement consentis par les banques actionnaires. En 2018, l'institution a mobilisé un total de 79 milliards FCFA, portant à 200,3 milliards FCFA, le montant total des ressources mobilisées en presque sept années, pour le refinancement de prêts au logement consentis par 35 banques actionnaires, couvrant les 8 pays de l'UEMOA.

GHANA

Une production de 158 tonnes d'or en 2018

Le Ghana vient de ravir le titre de premier producteur africain d'or à l'Afrique du sud selon le rapport de la banque mondiale intitulé "Commodity Markets Outlook". Avec une production aurifère en 2018 de 158 tonnes, en hausse de 15,3% par rapport à l'année précédente, le Ghana, qui occupait la tête du classement avec l'Afrique du Sud en 2017, vient ainsi voler la vedette à ce dernier pays qui affichait un volume de production d'or de 119 tonnes fin 2018. L'Afrique du sud passe ainsi troisième rang africain, surclassée par le Soudan qui vient en seconde position avec une production de 127 tonnes en 2018. Cette performance de la production aurifère du Ghana a été tirée par le démarrage de l'exploitation des

mines de Wassa et Prestea. Avec un tel niveau de production, le pays envisage désormais ouvrir sa première raffinerie d'or dans le courant de l'année selon certaines sources. La contreperformance de l'ancienne tenante du titre (l'Afrique du Sud) est due à l'épuisement des trois quarts de ses mines d'or en exploitation en 2018. Le rapport relève en outre que l'Afrique de l'Ouest est le principal bassin aurifère du continent. Aux côtés de ces trois pays, l'on retrouve en effet dans le top 6 des premiers producteurs africains le Mali (49 tonnes), la Guinée (47 tonnes) et le Burkina Faso (44 tonnes). Notons que la Chine est le premier producteur mondial d'or en 2018 avec une production de 389 tonnes.

ASSURANCE

La filiale d'Allianz au Togo intègre le réseau SUNU Assurances

L'assureur panafricain SUNU a finalisé l'acquisition de 5 filiales du groupe européen Allianz. L'opération annoncée depuis le dernier trimestre 2018 a été officialisée par le groupe dirigé par le Sénégalais Pathé Dione. Ainsi les filiales d'Allianz en Centrafrique, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Togo intégreront le réseau SUNU Assurances dont elles vont bientôt adopter le nom, annonce le groupe panafricain. « Avec cette opération, le groupe SUNU confirme sa position de leader en Assurance Vie dans les 14 pays de la zone CIMA et renforce son offre en Assurance IARD », indique SUNU. En attendant les résultats de l'exercice 2018, le groupe SUNU

revendiquait, fin 2017, un chiffre d'affaires de 150 milliards FCFA et un résultat net de 2,3 milliards FCFA avec en plus 366 milliards FCFA d'actifs sous gestion. Ces acquisitions arrivent à un moment où les sociétés d'assurances de la zone CIMA (regroupant 14 pays en Afrique de l'ouest et du centre) doivent se conformer à la nouvelle réglementation qui impose de passer à un capital minimum de 3 milliards FCFA avant la fin de ce mois de mai. Récemment, le groupe britannique Prudential Plc a pris le contrôle de l'assureur Beneficial en Côte d'Ivoire, au Togo et au Cameroun. Et le marocain Wafa Assurances a acquis Pro Assur au Cameroun.



BIA Togo

Croire en vous



Des SOLUTIONS BANCAIRES SUR-MESURE



Compte épargne

PACK SÉRÉNITÉ

- Carte bancaire (Aisance)
- Services de banque à distance **BIA**Net **BIA**Mobile



Compte courant

PACK ESSENTIEL

- Carte bancaire (Horizon, Elite)
- Services de banque à distance **BIA**Net **BIA**Mobile
- Frais de tenue de compte

Compte courant

PACK FONCTIONNAIRE

- Carte bancaire (Horizon, Elite)
- Services de banque à distance **BIA**Net **BIA**Mobile
- Frais de tenue de compte
- Ligne de découvert jusqu'à 50% du salaire*

*Offre soumise à conditions